



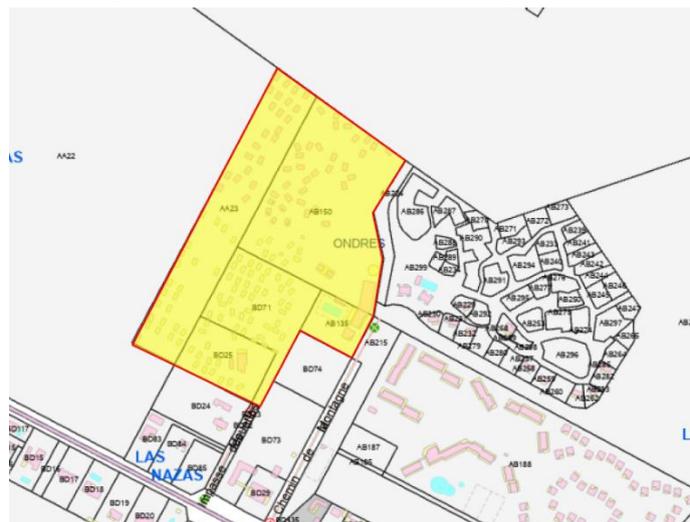
Publicité pour l'Appel à Manifestation d'Intérêt pour la Construction et l'Exploitation d'une Toiture Photovoltaïque

Commune d'Ondres

La Commune d'Ondres s'est engagée dans une démarche de valorisation et de développement de sources d'énergie « verte » plus durables.

En parallèle, la commune souhaite développer son attractivité en accueillant de nouvelles activités sportives en lien notamment avec le camping municipal, qui sera géré en régie à compter du 1^{er} Novembre 2025.

Le camping municipal, d'une surface totale avoisinant les 6Ha, est situé chemin de la Montagne à Ondres. L'ensemble des hébergements est concentré sur les parcelles cadastrées AA 23, AB 150, AB 135, BD 71 et BD 25 (en jaune sur le document ci-après) :



Idéalement, l'objectif serait de créer un nouveau pôle sur le terrain utilisé à des fins de parking, cadastré BD74, intégré à l'ensemble foncier du camping municipal.

Une entreprise ayant manifesté son intérêt spontané pour créer une structure permettant l'installation photovoltaïque sur un bâtiment d'environ 1000 m² pour permettre à terme l'accueil de terrains, de sport (type, futsal, padel, pickleball/badminton, ...), nous sollicitons, conformément au code général des collectivités territoriales pour la mise à disposition du domaine public via une autorisation d'occupation temporaire, la candidature d'autres entreprises pour présenter une offre, sous un délai d'un mois.

Les candidats ont jusqu'au 29 août 2025 12h00 pour transmettre une proposition technico-économique.

Le dossier devra contenir les éléments suivants :

- Dénomination, capital social, siège social et coordonnées du candidat (extrait Kbis de moins de trois mois),

- Nom du (ou des) dirigeant(s), du (ou des) représentant(s) légal (légaux), ou de la (ou les) personne(s) dûment habilitée(s) à prendre l'engagement,
- Les statuts à jour,
- Les trois derniers bilans et les trois derniers comptes de résultat,
- Une déclaration sur l'honneur attestant que :
 - Le candidat a satisfait à ses obligations fiscales et sociales pour les trois dernières années,
 - Le candidat n'est pas en état de liquidation judiciaire, n'est pas admis à une procédure de redressement judiciaire ou n'a pas fait l'objet de procédures équivalentes régies par un droit étranger.
- Une note technique présentant les points suivants :
 - Une proposition de déroulement de projet (des études au démantèlement) selon un projet de planning de réalisation.
 - La puissance des installations et le productible
 - Un plan d'implantation,
 - Une intégration paysagère,
 - Les modalités de valorisation de l'énergie
 - Les modalités de démantèlement à l'issue de l'exploitation de la centrale solaire (remise en état du site, ...),
- Un plan de financement et plan d'affaires prévisionnels incluant :
 - Détail des CAPEX et des OPEX du projet,
 - Proposition de redevance annuelle perçue par la commune pour la mise à disposition du foncier,
 - Plan d'affaires prévisionnel.

Ces propositions sont à adresser au plus tard pour le vendredi 29 août 2025 :

Par voie postale ou dépôt en mairie à :

- MME BELIN, maire d'Ondres,
- *2189 Avenue du 11 novembre 1945 – 40400 ONDRES*

Par voie numérique : dgs@ondres.fr
 marchespublics@ondres.fr

